

FICHE N°8 : Types d'autorisation selon les surfaces du projet

NATURE DES TRAVAUX	AUTORISATIONS
CONSTRUCTION NOUVELLE de plus de 20m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol*	PERMIS DE CONSTRUIRE
CONSTRUCTION NOUVELLE entre 5m ² et 20m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol*	DECLARATION PREALABLE
TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE entre 20m ² et 40m ² portant la surface de plancher ou l'emprise au sol* totale du bâti inférieure ou égale à 170m ² (par bâtiment) - <i>En zone U du PLU</i>	DECLARATION PREALABLE
TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE entre 20m ² et 40m ² portant la surface de plancher ou d'emprise au sol* totale du bâti au-delà de 170m ² (par bâtiment) - <i>En zone U du PLU</i>	PERMIS DE CONSTRUIRE
TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE entre 5m ² et 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol*	DECLARATION PREALABLE
CONSTRUCTION NOUVELLE ou TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE de moins de 5m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol*	PAS D'AUTORISATION
MODIFICATION DE L'ASPECT EXTERIEUR	DECLARATION PREALABLE

* : Emprise au sol correspondant à la projection verticale au sol de la construction, tous débords et surplombs inclus.